

# PARIS RESPIRE

## RUE AUX ÉCOLES

À partir du 2 septembre,  
la rue est aux écoliers !

Dans le cadre de sa politique en faveur d'une meilleure qualité de l'air et d'un partage de l'espace public plus harmonieux, la Ville de Paris en accord avec la Mairie d'arrondissement, a choisi de piétonniser les abords de l'école maternelle du Surmelin, rue du Surmelin entre la rue Pelleport et la rue de la Bua.

Des aménagements temporaires seront mis en place en septembre avant d'être remplacés par des aménagements définitifs pour plus de végétalisation et pour faire place aux piétons, cyclistes et autres trottinettes. Dès la rentrée scolaire, les enfants, parents et riverains pourront ainsi bénéficier, en toute sécurité, d'une rue plus calme et moins polluée.

Attention, les riverains, véhicules de livraison et taxis sont susceptibles de circuler dans certaines voies piétonnes.



Plus d'informations sur [Paris.fr](https://www.paris.fr)

### QUOI ?

Création d'une aire piétonne et modification des sens de circulation

### OÙ ?

Rue du Surmelin entre la rue Ernest Lefèvre et la rue Pelleport  
Rue Ernest Lefèvre entre la rue du docteur Paquelin et la rue du Surmelin

### QUAND ?

À partir du 8 septembre 2020

### COMMENT ?

Inversion du sens de circulation, rue du Surmelin, qui se fera dorénavant depuis la rue Pelleport vers et jusqu'à la rue Ernest Lefevre, comprenant la suppression du stationnement

Instauration d'un sens unique de circulation, rue Ernest Lefevre, depuis la rue du Surmelin vers et jusqu'à la rue du docteur Paquelin, le double sens cyclable étant maintenu

Mise en place de la signalétique réglementaire dans la nuit du 7 au 8 septembre.